

## Bric à Brac du Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Si le nom sur le chèque est différent, veuillez le préciser entre parenthèses. **ECRIVEZ LISIBLEMENT !**

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code-postal : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Membre ASPG : OUI – NON

### **DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS LE 15 MARS 2024**

Métrage souhaité (en mètre) \_\_\_\_\_ X 3€ du mètre (non remboursable) = \_\_\_\_\_ €

Lieu souhaité (**sous réserve de disponibilité**) \_\_\_\_\_

**Envoyez votre bulletin d'inscription par mail si possible.** Votre inscription ne sera prise en compte que lorsque le règlement (par chèque exclusivement à **l'ordre de ASPG**) et votre pièce d'identité auront été reçus à l'adresse ci-dessous à la dates limites :

**Inscription complète = Bulletin d'inscription + pièce identité (sauf si donnée en 2023) + règlement**

**Envoyez votre règlement à :**

**ASPG, 175 rue Gambetta, 72000 LE MANS**

Envoyez **IMPERATIVEMENT** votre inscription et votre pièce d'identité (sauf si donnée en 2023) directement par mail : **[aspg72000@gmail.com](mailto:aspg72000@gmail.com)**

**La priorité des inscriptions** est donnée aux **riverains (= personnes qui habitent soit rue Gambetta ou boulevard Paul Chantrel c'est tout 😊 !)** qui ont jusqu'au **1<sup>er</sup> février 2024** pour s'inscrire. Les exposants venant de tout autre endroit que le Boulevard Paul Chantrel ou la rue Gambetta peuvent s'inscrire jusqu'au **15 mars 2024**. Passé ces dates, nous ne prendrons plus d'inscriptions.

Cette manifestation est réservée aux particuliers et est interdite aux professionnels, associations et entreprises. La vente de matériel neuf est interdite.

La vente de muguet ne peut se faire que dans le cadre de la législation (seule la vente de brins en vrac, donc sans emballage est tolérée).

**L'encadrement** et la sécurité immédiate seront assurés par des bénévoles **QUI FONT CELA POUR LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR !** Ils ont en charge le bon respect des directives municipales, du règlement du bric à brac et veillent également à l'accessibilité des riverains.

**L'association ASPG se réserve le droit de refuser toute inscription ne correspondant pas au règlement ou à un esprit convivial...** **Vous recevrez par mail une confirmation de votre inscription ainsi que votre emplacement 15 jours avant la manifestation.** Le fait de retourner votre bulletin d'inscription valide le fait que vous acceptiez pleinement la réglementation propre à notre manifestation.